

CONSEIL METROPOLITAIN
SEANCE DU JEUDI 09 AVRIL 2026
LISTE DES DELIBERATIONS

Publiée et affichée en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Le Conseil Métropolitain a pris les délibérations suivantes :

M. Elvin-Anthony DAULOIR est désigné comme secrétaire de séance.

le Doyen d'âge n°1 Election du Président.

2 candidatures ont été déposées :

- Madame Carole CANETTE
- Monsieur Serge GROUARD

Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstentions + non votant) : 0

Nombre de votants : 89

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 1

Nombre de suffrages exprimés : 88

Majorité absolue : 45

ONT OBTENU

ADELLE Cécile : 1
CAILLETEAU-CRUCY Clémentine : 1
CANETTE Carole : 29
GROUARD Serge : 57

Monsieur Serge GROUARD ayant obtenu 57 voix, soit la majorité absolue, il est proclamé Président et immédiatement installé.

ADOPTE

M. GROUARD n°2 Fixation du nombre de vice-présidents.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. GROUARD n°3 Définition des délégations et élection des Vice-Présidents.

Délégations proposées :

1^{er} vice-président : coordination générale des mobilités. Voirie structurante.

2^{ème} vice-président : eau et assainissement.

3^{ème} vice-président : relations humaines et dialogue social.

4^{ème} vice-président : rénovation urbaine, économie sociale et solidaire.

5^{ème} vice-président : relation avec les bailleurs sociaux, la ville solidaire, la cohésion sociale, la prévention spécialisée et la politique de la ville.

6^{ème} vice-président : finances, moyens généraux, contentieux et affaires juridiques.

7^{ème} vice-président : entretien de la voirie, propreté, lutte contre les dépôts sauvages.

8^{ème} vice-président : programme voirie communale avec les pôles.

9^{ème} vice-président : transition énergétique et SPL Orléans Énergies.

10^{ème} vice-président : biodiversité, agriculture périurbaine, préservation des ressources en eau et gestion des risques.

11^{ème} vice-président : politique cyclable et des mobilités douces.

12^{ème} vice-président : transports urbains / TAO Orléans Métropole et PMIT (police intercommunale des transports)

13^{ème} vice-président : logement et habitat.

14^{ème} vice-président : attractivité économique, économie numérique et grands projets économiques.

15^{ème} vice-président : parcs d'activités, aménagement économique et artisanat.

16^{ème} vice-présidente : projets urbains et révision du PLUM.

17^{ème} vice-président : Parc de Loire, projets « Loire » et canal d'Orléans.

18^{ème} vice-président : enseignement supérieur, recherche, l'innovation et transfert de technologie.

19^{ème} vice-président : circulation, stationnement, parkings en ouvrage et relations avec la SNCF.

20^{ème} vice-président : gestion des déchets ménagers et assimilés et économie circulaire.

LE CONSEIL PREND ACTE

- M. GROUARD** n°3-1 Election du premier Vice-Président.
- M. Serge GROUARD a présenté la candidature de M. Matthieu SCHLESINGER.
- Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :
- Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 6
- Nombre de votants : 82
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 81
- Majorité absolue : 41
- Ont obtenu :
- Mme Cécile ADELLE : 3 voix
M. Matthieu SCHLESINGER : 78 voix
- M. Matthieu SCHLESINGER ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé premier vice-président et immédiatement installé.
- ADOPTE
- M. GROUARD** n°3-2 Election du deuxième Vice-Président.
- M. Serge GROUARD a présenté la candidature de Mme Clémentine CAILLETEAU-CRUCY. Mme Isabelle GLOMERON a présenté sa candidature.
- Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :
- Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 88
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 87
- Majorité absolue : 44
- Ont obtenu :
- Mme Clémentine CAILLETEAU-CRUCY : 58 voix
M. Isabelle GLOMERON : 29 voix
- Mme Clémentine CAILLETEAU-CRUCY ayant obtenu la majorité absolue, elle a été proclamée deuxième vice-présidente et immédiatement installée.
- ADOPTE

- M. GROUARD** n°3-3 Election du troisième Vice-Président.
- M. Serge GROUARD a présenté la candidature de Mme Carine ROY-MILOT.
- Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :
- Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 12
- Nombre de votants : 76
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 74
- Majorité absolue : 38
- Ont obtenu :
- Mme Cécile ADELLE : 1 voix
Mme Carine ROY-MILOT : 73 voix
- Mme Carine ROY-MILOT ayant obtenu la majorité absolue, elle a été proclamée troisième vice-présidente et immédiatement installée.
- ADOPTE
- M. GROUARD** n°3-4 Election du quatrième Vice-Président.
- M. Serge GROUARD a présenté la candidature de M. Fabien RIVIERE DA SILVA.
- Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :
- Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 3
- Nombre de votants : 85
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 85
- Majorité absolue : 43
- A obtenu :
- M. Fabien RIVIERE DA SILVA : 85 voix
- M. Fabien RIVIERE DA SILVA ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé quatrième vice-président et immédiatement installé.
- ADOPTE

M. GROUARD n°3-5 Election du cinquième Vice-Président.

M. Serge GROUARD a présenté la candidature de M. Grégoire CHAPUIS.

Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 12

Nombre de votants : 76

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 4

Nombre de suffrages exprimés : 72

Majorité absolue : 37

Ont obtenu :

Mme Cécile ADELLE : 3 voix
M. Grégoire CHAPUIS : 69 voix

M. Grégoire CHAPUIS ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé cinquième vice-président et immédiatement installé.

ADOPTE

M. GROUARD n°3-6 Election du sixième Vice-Président.

M. Serge GROUARD a présenté la candidature de M. Thibaut CLOSSET.

Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 11

Nombre de votants : 77

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 3

Nombre de suffrages exprimés : 74

Majorité absolue : 38

A obtenu :

M. Thibaut CLOSSET : 74 voix

M. Thibaut CLOSSET ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé sixième vice-président et immédiatement installé.

ADOPTE

M. GROUARD n°3-7 Election du septième Vice-Président.

M. Serge GROUARD a présenté la candidature de M. Christian FROMENTIN.

Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 11

Nombre de votants : 77

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 1

Nombre de suffrages exprimés : 76

Majorité absolue : 39

Ont obtenu :

Mme Cécile ADELLE : 3 voix
Mme Clémentine CAILLETEAU-CRUCY : 1 voix
M. Christian FROMENTIN : 72 voix

M. Christian FROMENTIN ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé septième vice-président et immédiatement installé.

ADOPTE

M. GROUARD n°3-8 Election du huitième Vice-Président.

M. Serge GROUARD a présenté la candidature de M. Alain TOUCHARD.

Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 16

Nombre de votants : 72

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 2

Nombre de suffrages exprimés : 70

Majorité absolue : 36

A obtenu :

M. Alain TOUCHARD : 70 voix

M. Alain TOUCHARD ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé huitième vice-président et immédiatement installé.

ADOPTE

- M. GROUARD** n°3-9 Election du neuvième Vice-Président.
- M. Serge GROUARD a présenté la candidature de M. Jules VAGNER.
- Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :
- Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 15
- Nombre de votants : 73
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 3
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 36
- Ont obtenu :
- M. Christophe CHAILLOU : 1 voix
M. Bruno COEUR : 1 voix
M. Jules VAGNER : 68 voix
- M. Jules VAGNER ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé neuvième vice-président et immédiatement installé.
- ADOPTE
- M. GROUARD** n°3-10 Election du dixième Vice-Président.
- M. Serge GROUARD a présenté la candidature de M. Bruno COEUR.
- M. Yann PORTUGUES a présenté sa candidature.
- Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :
- Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 1
- Nombre de votants : 87
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 86
- Majorité absolue : 44
- Ont obtenu :
- M. Bruno COEUR : 56 voix
M. Yann PORTUGUES : 30 voix
- M. Bruno COEUR ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé dixième vice-président et immédiatement installé.
- ADOPTE

- M. GROUARD** n°3-11 Election du onzième Vice-Président.
- M. Serge GROUARD a présenté la candidature de M. Christian DUMAS.
- Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :
- Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 5
- Nombre de votants : 83
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 81
- Majorité absolue : 41
- Ont obtenu :
- M. Christian DUMAS : 80 voix
M. Walid MADIOU : 1 voix
- M. Christian DUMAS ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé onzième vice-président et immédiatement installé.
- ADOPTE
- M. GROUARD** n°3-12 Election du douzième Vice-Président.
- M. Serge GROUARD a présenté la candidature de M. Emmanuel CONSTANTIN.
- Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :
- Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 17
- Nombre de votants : 71
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 69
- Majorité absolue : 35
- Ont obtenu :
- M. Christophe CHAILLOU : 1 voix
M. Emmanuel CONSTANTIN : 68 voix
- M. Emmanuel CONSTANTIN ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé douzième vice-président et immédiatement installé.
- ADOPTE

- M. GROUARD** n°3-13 Election du treizième Vice-Président.
- M. Serge GROUARD a présenté la candidature de M. Stéphane CHOUIN.
- Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :
- Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 14
- Nombre de votants : 74
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 4
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 36
- Ont obtenu :
- Mme Cécile ADELLE : 1 voix
M. Stéphane CHOUIN : 69 voix
- M. Stéphane CHOUIN ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé treizième vice-président et immédiatement installé.
- ADOPTE
- M. GROUARD** n°3-14 Election du quatorzième Vice-Président.
- M. Serge GROUARD a présenté la candidature de M. Pascal TEBIBEL.
- Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :
- Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 15
- Nombre de votants : 73
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 3
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 36
- Ont obtenu :
- M. Grégoire CHAPUIS : 1 voix
M. Pascal TEBIBEL : 69 voix
- M. Pascal TEBIBEL ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé quatorzième vice-président et immédiatement installé.
- ADOPTE

- M. GROUARD** n°3-15 Election du quinzième Vice-Président.
- M. Serge GROUARD a présenté la candidature de M. Luc MILLIAT.
- Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :
- Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 12
- Nombre de votants : 76
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 3
- Nombre de suffrages exprimés : 73
- Majorité absolue : 37
- A obtenu :
- M. Luc MILLIAT : 73 voix
- M. Luc MILLIAT ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé quinzième vice-président et immédiatement installé.
- ADOPTE
- M. GROUARD** n°3-16 Election du seizième Vice-Président.
- M. Serge GROUARD a présenté la candidature de Mme Béatrice BARRUEL.
- Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :
- Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 13
- Nombre de votants : 75
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 3
- Nombre de suffrages exprimés : 72
- Majorité absolue : 37
- A obtenu :
- Mme Béatrice BARRUEL : 72 voix
- Mme Béatrice BARRUEL ayant obtenu la majorité absolue, elle a été proclamée seizième vice-président et immédiatement installée.
- ADOPTE

- M. GROUARD** n°3-17 Election du dix-septième Vice-Président.
- M. Serge GROUARD a présenté la candidature de M. Thierry CHARPENTIER.
- Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :
- Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 8
- Nombre de votants : 80
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 4
- Nombre de suffrages exprimés : 76
- Majorité absolue : 39
- A obtenu :
- M. Thierry CHARPENTIER : 76 voix
- M. Thierry CHARPENTIER ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé dix-septième vice-président et immédiatement installé.
- ADOPTE
-
- M. GROUARD** n°3-18 Election du dix-huitième Vice-Président.
- M. Serge GROUARD a présenté la candidature de M. Florent MONTILLOT.
- Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :
- Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 21
- Nombre de votants : 67
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 6
- Nombre de suffrages exprimés : 61
- Majorité absolue : 31

Ont obtenu :

Mme Cécile ADELLE : 1 voix
Mme Anne-Frédéric AMOA : 1 voix
M. Christophe CHAILLOU : 1 voix
M. COEUR Bruno : 1 voix
M. M. Florent MONTILLOT : 57 voix

M. Florent MONTILLOT ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé dix-huitième vice-président et immédiatement installé.

ADOPTE

M. GROUARD n°3-19 Election du dix-neuvième Vice-Président.

M. Serge GROUARD a présenté la candidature de M. Cédric GOURIN.

Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 16

Nombre de votants : 72

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 3

Nombre de suffrages exprimés : 69

Majorité absolue : 35

A obtenu :

M. Cédric GOURIN : 69 voix

M. Cédric GOURIN ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé dix-neuvième vice-président et immédiatement installé.

ADOPTE

M. GROUARD n°3-20 Election du vingtième Vice-Président.

M. Serge GROUARD a présenté la candidature de M. Damien BAUDRY.

Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 13

Nombre de votants : 75

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 2

Nombre de suffrages exprimés : 73

Majorité absolue : 37

A obtenu :

M. Damien BAUDRY : 73 voix

M. Damien BAUDRY ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé vingtième vice-président et immédiatement installé.

ADOPTE

M. GROUARD n°4 Bureau - Fixation de sa composition.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. GROUARD n°5 Il est proposé au conseil métropolitain de bien vouloir :

- prendre acte des délégations, à consentir aux autres membres du bureau à élire,

- prendre acte que les délibérations 5-1 à 5-12 porteront sur l'élection des autres membres du bureau correspondant.

Election des autres membres du bureau.

Délégations proposées :

Premier des autres membres du bureau :

Tourisme

Deuxième des autres membres du bureau :

Fonds européens, solidarité territoriale, commande publique

Troisième des autres membres du bureau :

Centre de formation des apprentis (CFA)

Quatrième des autres membres du bureau :

Gens du voyage et coordination des actions municipales en matière de santé

Cinquième des autres membres du bureau :

Ville inclusive et handicap

Sixième des autres membres du bureau :

Zones horticoles

Septième des autres membres du bureau :

Espace public, végétalisation, îlots de fraîcheur

Huitième des autres membres du bureau :

Centre funéraire des lfs et SDIS

Neuvième des autres membres du bureau :

Égalité femmes-hommes

Dixième des autres membres du bureau :

Événementiel sportif

Onzième des autres membres du bureau :

Relation avec les organismes de formation

Douzième des autres membres du bureau :
Grands équipements, CO'Met Arena

LE CONSEIL PREND ACTE

M. GROUARD n°5-1

Élection du premier membre du bureau.

M. Serge GROUARD a présenté la candidature de M. Quentin JAHIER.

Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 19

Nombre de votants : 69

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 2

Nombre de suffrage exprimés : 67

Majorité absolue : 34

Ont obtenu :

Mme Corinne GUNEAU : 1 voix

M. Quentin JAHIER : 66 voix

M. Quentin JAHIER ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé premier membre du bureau et immédiatement installé.

ADOPTE

M. GROUARD n°5-2

Élection du deuxième membre du bureau.

M. Serge GROUARD a présenté la candidature de Mme Isabelle GLOMERON.

Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 14

Nombre de votants : 74

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 3

Nombre de suffrage exprimés : 71

Majorité absolue : 36

Ont obtenu :

Mme Cécile ADELLE : 4 voix

Mme Anne-Frédéric AMOA : 1 voix

Mme Isabelle GLOMERON : 64 voix

Monsieur Pascal TEBIBEL : 1 voix

Monsieur Stéphane VENDRISSÉ : 1 voix

Mme Isabelle GLOMERON ayant obtenu la majorité absolue, elle a été proclamée deuxième membre du bureau et immédiatement installée.

ADOPTE

M. GROUARD n°5-3

Élection du troisième membre du bureau.

M. Serge GROUARD a présenté la candidature de M. Yann PORTUGUES.

Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 15

Nombre de votants : 73

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 1

Nombre de suffrage exprimés : 72

Majorité absolue : 37

Ont obtenu :

Mme Cécile ADELLE : 4 voix

M. Bruno CŒUR : 2 voix

M. Fabien GASNIER : 1 voix

M. Yann PORTUGUES : 64 voix

M. Lucas VIOLAND : 1 voix

M. Yann PORTUGUES ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé troisième membre du bureau et immédiatement installé.

ADOPTE

M. GROUARD n°5-4

Élection du quatrième membre du bureau.

M. Serge GROUARD a présenté la candidature de M. Philippe BEAUMONT.

Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 5

Nombre de votants : 83

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 0

Nombre de suffrage exprimés : 83

Majorité absolue : 42

Ont obtenu :

Mme Marie ALLAIRE : 1 voix

M. Philippe BEAUMONT : 81 voix

Mme Evelyne BERTHON : 1 voix

M. Philippe BEAUMONT ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé quatrième membre du bureau et immédiatement installé.

ADOPTE

M. GROUARD n°5-5

Élection du cinquième membre du bureau.

M. Serge GROUARD a présenté la candidature de M. Hervé DOUCERON.

Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 13

Nombre de votants : 75

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 0

Nombre de suffrage exprimés : 75

Majorité absolue : 38

Ont obtenu :

Mme Anne-Frédéric AMOA : 1 voix
Mme Rolande BOUBAULT : 1 voix
M. Hervé DOUCERON : 73 voix

M. Hervé DOUCERON ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé cinquième membre du bureau et immédiatement installé.

ADOPTE

M. GROUARD n°5-6 Élection du sixième membre du bureau.

M. Serge GROUARD a présenté la candidature de M. Christophe DELAFOY.

Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 6

Nombre de votants : 82

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 0

Nombre de suffrage exprimés : 82

Majorité absolue : 42

Ont obtenu :

M. Christophe DELAFOY : 81 voix
M. Walid MADIOU : 1 voix

M. Christophe DELAFOY ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé sixième membre du bureau et immédiatement installé.

ADOPTE

M. GROUARD n°5-7 Élection du septième membre du bureau.

M. Serge GROUARD a présenté la candidature de Mme Nathalie KERRIEN.

Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 17

Nombre de votants : 71

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 3

Nombre de suffrage exprimés : 68

Majorité absolue : 35

Ont obtenu :

Mme Nathalie KERRIEN : 66 voix

M. Stéphane VENDRISSÉ : 1 voix

M. Lucas VIOLAND : 1 voix

Mme Nathalie KERRIEN ayant obtenu la majorité absolue, elle a été proclamée septième membre du bureau et immédiatement installée.

ADOPTE

M. GROUARD n°5-8 Élection du huitième membre du bureau.

M. Serge GROUARD a présenté la candidature de M. Gilles PRONO.

Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 10

Nombre de votants : 78

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 1

Nombre de suffrage exprimés : 77

Majorité absolue : 39

Ont obtenu :

Mme Cécile ADELLE : 1 voix

M. Walid MADIOU : 1 voix

M. Philippe PIERRE : 1 voix

M. Gilles PRONO : 74 voix

M. Gilles PRONO ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé huitième membre du bureau et immédiatement installé.

ADOPTE

M. GROUARD n°5-9 Élection du neuvième membre du bureau.

M. Serge GROUARD a présenté la candidature de Mme Cécile ADELLE.

Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 14

Nombre de votants : 74

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 0

Nombre de suffrage exprimés : 74

Majorité absolue : 38

Ont obtenu :

Mme Cécile ADELLE : 71 voix
M. Philippe BEAUMONT : 1 voix
Mme Evelyne BERTHON : 1 voix
M. Walid MADIOU : 1 voix

Mme Cécile ADELLE ayant obtenu la majorité absolue, elle a été proclamée neuvième membre du bureau et immédiatement installée.

ADOPTE

M. GROUARD n°5-10 Élection du dixième membre du bureau.

M. Serge GROUARD a présenté la candidature de M. Thomas RENAULT.

Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 21

Nombre de votants : 67

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 2

Nombre de suffrage exprimés : 65

Majorité absolue : 33

Ont obtenu :

Mme Cécile ADELLE : 1 voix
M. Damien BAUDRY : 3 voix
Mme Evelyne BERTHON : 1 voix
M. Thomas RENAULT : 60 voix

M. Thomas RENAULT ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé dixième membre du bureau et immédiatement installé.

ADOPTE

M. GROUARD n°5-11 Élection du onzième membre du bureau.

M. Serge GROUARD a présenté la candidature de Mme Cathy MONTASSIER.

Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 24

Nombre de votants : 64

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 1

Nombre de suffrages exprimés : 63

Majorité absolue : 32

Ont obtenu :

Mme Cécile ADELLE : 1 voix
Mme Béatrice BARRUEL : 1 voix
M. Guillaume BOUTARD : 1 voix
Mme Cathy MONTASSIER : 58 voix
M. Florent MONTILLOT : 1 voix
M. Gilles PRONO : 1 voix

Mme Cathy MONTASSIER ayant obtenu la majorité absolue, elle a été proclamée onzième membre du bureau et immédiatement installée.

ADOPTE

M. GROUARD n°5-12 Élection du douzième membre du bureau.

M. Serge GROUARD a présenté la candidature de M. Frédéric BARBIER.

Il est procédé à un vote électronique au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 17

Nombre de votants : 71

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 3

Nombre de suffrage exprimés : 68

Majorité absolue : 35

Ont obtenu :

M. Frédéric BARBIER: 67 voix
M. Matthieu GALLOIS : 1 voix

M. Frédéric BARBIER ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé douzième membre du bureau et immédiatement installé.

ADOPTE

M. GROUARD n°6 Lecture de la charte de l'élu local.

LE CONSEIL PREND ACTE

M. GROUARD n°7 Délégations à accorder par le conseil métropolitain au Président pour le règlement de certaines affaires.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. GROUARD n°8 Délégations à accorder par le conseil métropolitain au Bureau pour le règlement de certaines affaires.

ADOPTE A L'UNANIMITE

- M. GROUARD** n°9 Conseil Métropolitain - Régime indemnitaire - Approbation.
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
- M. GROUARD** n°10 Relations humaines - Cabinet du Président - Création des postes de collaborateurs de Cabinet - Approbation.
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
- M. GROUARD** n°11 Place d'Arc - Approbation d'une Convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) avec la société CARMILA Orléans pour son projet d'extension du centre-commercial - Commune d'Orléans.
ADOPTÉ A LA MAJORITÉ ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS AVEC 12 ABSTENTIONS, 46 VOIX POUR, 27 VOIX CONTRE ET 3 NON VOTANTS
- M. GROUARD** n°12 Action foncière - Commune d'Orléans – Restructuration Place d'Arc - Désaffectation, avec effet différé, de volumes publics dépendant de l'ensemble immobilier Place d'Arc. AT
ADOPTÉ A LA MAJORITÉ ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS AVEC 12 ABSTENTIONS, 47 VOIX POUR, 26 VOIX CONTRE ET 3 NON VOTANTS
- M. GROUARD** n°13 Action foncière - Commune d'Orléans – Restructuration Place d'Arc- Promesse synallagmatique de vente sous condition suspensive de déclassement de volumes dépendant de l'ensemble immobilier Place d'Arc. AT
ADOPTÉ A LA MAJORITÉ ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS AVEC 13 ABSTENTIONS, 46 VOIX POUR, 26 VOIX CONTRE ET 3 NON VOTANTS
- M. GROUARD** n°14 Déclaration de projet sur l'intérêt général du Projet de requalification des mails d'Orléans - Approbation.
ADOPTÉ A LA MAJORITÉ ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS AVEC 13 ABSTENTIONS, 46 VOIX POUR, 26 VOIX CONTRE ET 3 NON VOTANTS
- M. GROUARD** n°15 Commission d'appel d'offres - Modalités de dépôt des listes - Approbation.
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
- M. GROUARD** n°16 Commission de délégation de service public - Modalités de dépôt des listes - Approbation.
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
- M. GROUARD** n°17 Concessions d'aménagement - Commission chargée d'émettre un avis sur les propositions reçues - Modalités de dépôt des listes.
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ